

## POLITIQUE DES JARDINS

Pays : Belgique (Région wallonne)

Nom du « correspondant jardin » : Frédérique DESMET

### 1. Institution(s) responsable(s) des jardins

SPW – DGO4- Département du Patrimoine - rue Brigades d'Irlande, 1 – 5000 Namur  
([dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/.../Patrimoine/.../default.asp](http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/.../Patrimoine/.../default.asp))

### 2. Autres acteurs : associations professionnelles, réseaux, société civile, autres acteurs...

- a. **L'institut du Patrimoine wallon (IPW)** est un Organisme d'intérêt public qui assure, par le biais de sa direction des missions immobilières, une mission d'aide aux propriétaires de certains biens classés nécessitant une assistance particulière. Il s'agit en d'autres termes du sauvetage de monuments en danger ou des « soins intensifs du patrimoine ». Cette mission d'assistance est ouverte aux propriétaires publics ou privés de biens classés (ou faisant l'objet d'une protection provisoire) inscrits sur une liste définie par le Gouvernement wallon.

➤ [www.institutedupatrimoine.be](http://www.institutedupatrimoine.be);

- b. **L'ASBL Valorisation touristique des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie** regroupe. Son comité réunit les propriétaires privés ou publics des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie et les représentants du Commissariat au Tourisme, la Direction des espaces verts du Département des cours d'eau et des voies navigable de la DGO3 et la Direction de la Protection du Département du patrimoine de la DGO4. L'ASBL organise, notamment, les pique-niques aux jardins afin de faire découvrir les jardins concernés de façon originale en collaboration avec le Commissariat général au tourisme. Le site internet a pour vocation la valorisation des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie.

➤ [www.jardins.tourismewallonie.be/accueil](http://www.jardins.tourismewallonie.be/accueil);

- c. **L'association royale des Demeures historiques et des jardins de Belgique** regroupe les propriétaires de parcs et jardins historiques privés ou publics et d'autres associations. L'ASBL publie une revue « Demeures historiques&jardins » est en néerlandais et français. Le contenu de « Demeures historiques&jardins » s'oriente essentiellement vers l'étude, la découverte et la protection du patrimoine historique immobilier et la sensibilisation à sa richesse patrimoniale.

➤ [www.demeures-historiques.be/fr/revues](http://www.demeures-historiques.be/fr/revues);

- d. **L'ASBL Jardins ouverts de Belgique.** Les membres de l'ASBL peuvent avoir accès à l'agenda et participer à toutes les activités moyennant l'acquittement d'une cotisation annuelle. L'ASBL présente un programme reprenant les activités proposées (visites guidées, rallye, garden party ...) dans plus de 200 jardins et parcs privés dans toute la Belgique

➤ [www.Jardinsouverts.be](http://www.Jardinsouverts.be)

### 3. Législation en vigueur dans votre pays :

Code de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP)

➤ <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/DGATLP/PagesDG/CWATUP/GEDactulise/GED/gedListeArbo.asp>

### 4. Protection : nombre de jardins, niveaux de protection, statut (public/privé), inventaires /

- a. Jardins protégés :

OUI

b. Nombre de jardins protégés :

A ce jour, 180 parcs et jardins sont couverts par un classement en tant que site, totalement ou partiellement. Parmi ceux-ci 5 sont classés en tant que Monument et 9 figurent sur la liste du Patrimoine exceptionnels. (cf : C Système de protection/législation)

c. Système de protection / législation :

Classement sur base du décret du 1<sup>er</sup> avril 1999

Le patrimoine immobilier de Wallonie est un héritage commun de nature très diverse : grottes préhistoriques, maisons bourgeoises, châteaux, églises, bâtiments industriels, fontaines, lavoirs, sites naturels, jardins ou parcs...

La mission de la Direction de la protection du patrimoine au sein du Département du patrimoine est de mettre en place la protection des biens dont l'intérêt patrimonial est reconnu pour les transmettre aux générations futures

- <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Directions/Protection/default.asp>

### **Le classement**

Le classement constitue une reconnaissance officielle de la valeur patrimoniale d'un bien par la collectivité. Il est consacré par un arrêté du Gouvernement wallon.

Pour assurer la pérennité du patrimoine, un bien peut être classé :

1. au titre de **monument** : toute réalisation architecturale ou sculpturale considérée isolément, y compris les installations et les éléments décoratifs faisant partie intégrante de cette réalisation ;
2. au titre de **ensemble architectural** : tout groupement de constructions urbaines ou rurales, en ce compris les éléments qui les relient, suffisamment cohérent pour faire l'objet d'une délimitation géographique et remarquable par son homogénéité ou par son intégration dans le paysage ;
3. au titre de **site** : toute œuvre de la nature ou toute œuvre combinée de l'homme et de la nature constituant un espace suffisamment caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation géographique ;

- [CWATUPE - Livre III](#)

### **La liste du patrimoine exceptionnel immobilier de Wallonie**

Tous les trois ans, le Gouvernement wallon établit la liste du patrimoine exceptionnel immobilier de Wallonie. Les critères retenus pour sélectionner les biens immobiliers qui y figurent ont été directement inspirés par des directives qui régissent la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Actuellement, la liste déterminée par arrêté du Gouvernement wallon du 7 février 2013 dénombre 193 biens inscrits au titre de patrimoine exceptionnel de Wallonie, auxquels s'ajoutent 22 éléments de biens

d. Statut des jardins (protégés ou non) : public / privé (nombre ou taux de répartition) :

Le classement ne tient pas compte du type de propriété. On estime globalement que le patrimoine classé se répartit de manière égale entre propriétaires privés et publics.

### **4. Informations en ligne : inventaires, bases de données, systèmes/outils cartographiques existants, photos, ... /**

Le site internet de l'inventaire est en construction.

- **L'Inventaire thématiques des parcs et jardins historique de Wallonie (version papier)**

Description / Commentaire (si nécessaire) :

L'Inventaire thématique des parcs et jardins historiques de la région wallonne a été réalisé dans la mouvance du respect de la Charte de Florence et la Convention de Grenade.

L'auteur responsable est Madame Nathalie de Harlez de Deulin, cette dernière a collaboré avec

Monsieur Serge Delsemme, Madame Catherine Guisset-Lemoine et Madame Marie-Hélène Sohet.

L'inventaire recense 1036 parcs et jardins historiques, tous les parcs et jardins analysés n'ont pas été publiés. L'inventaire n'a pas pris en considération les créations récentes, les jardins urbains et les jardins privés inaccessibles. Malgré tout, cet inventaire démontre à quel point l'art des parcs et jardins est spécifique à notre région et diversifié.

L'inventaire couvre le territoire de la région wallonne, il se présente sous la forme de 9 volumes : Le 1<sup>er</sup> volume a été publié 1993, année dont le thème pour les journées du Patrimoine en région wallonne du était « jardins et espaces publics »; le 9<sup>ème</sup> volume a été publié en 2008.

L'inventaire est structuré de manière systématique par Arrondissement. L'identification des jardins se réalise par Province, Arrondissement, Commune, localité et dénomination

Un petit glossaire de Serge Delsemme, paysagiste, figure dans chaque volume publié.

Les fiches d'inventaire comprennent :

- Quelques informations type : statut de propriété (privé/public), ouverture ou non au public, classement ou non ;
- Une cartographie permettant d'appréhender l'évolution au cours du temps des parcs et jardins étudiés ;
- Une notice historique qui alimente la connaissance de ces jardins ;
- Des références bibliographiques ;
- Une description technique des parcs et jardins ; spécifiant quand cela est possible ; le type de jardin, le ou les créateur (s) , la datation, la superficie, les éléments architecturaux, les éléments végétaux, le potager, l'eau ;
- Un commentaire évalue brièvement l'état de conservation de l'ensemble ou d'élément spécifique ;
- Un commentaire sur la maintenance ;
- Des photos viennent appuyer toutes les données recueillies.

#### Base de données-Cartographie en ligne

- **Le service de coordination cartographique** de la DGO4 a développé des applications simples permettant la visualisation des données cartographiques et des données documentaires associées (informations alphanumériques et pièces scannées).

Le site de la DGO4, Direction générale opérationnel comprend le département de l'Aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie.

➤ <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Pages/DirOHG/Geomatique/WebGIS/index.asp>

- **Le Département du patrimoine** comprend, 3 directions la protection, la restauration et l'archéologie. La direction de la protection du patrimoine a mis en ligne une base de données des biens classés et leur localisation. Elle comprend les parcs et jardins classés.

➤ <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Directions/Protection/default.asp>

#### 5. Formation : structures existantes, niveaux de formation, spécialisations :

- **L'institut du Patrimoine wallon** comprend notamment « **Le Centre des métiers du patrimoine** » qui a la vocation de préserver et de transmettre les savoirs et les savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural. Différentes activités de sensibilisation, de formation et d'information y sont organisées et touchent un public large et diversifié, des plus jeunes aux plus spécialisés.

Sous son impulsion, **un Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel et immobilier** a vu le jour dont le secrétariat est assuré par le Centre. Les 5 universités (UNamur, UCL, ULB, ULg, UMONS) et la Haute école Charlemagne se sont réunies et y participent. Un des modules de ce master complémentaire est consacré aux parcs et jardins historiques. Cette spécialisation est unique en région Wallonne

➤ [www.institutdupatrimoine.be/index.php/.../metiers-du-patrimoine](http://www.institutdupatrimoine.be/index.php/.../metiers-du-patrimoine)

## 6. Sensibilisation

- **L'institut du Patrimoine wallon** organise Les journées du patrimoine en Wallonie, elles ne sont pas spécifiques aux jardins.
  - a) Nom de la manifestation : « journée du Patrimoine »
  - b) Niveau régional
  - c) Dates récurrent : 2<sup>ième</sup> week-end de septembre
  - d) Publics visés : le plus large possible

➤ [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be)
- **L'ASBL valorisation touristique des parcs et jardins exceptionnels de Wallonie** organise les pique-niques aux jardins afin de faire découvrir les jardins concernés de façon originale en collaboration avec le Commissariat général au tourisme.
  - a) Nom de la manifestation : « Piques-niques aux jardins »
  - b) Niveau régional
  - c) Dates : récurrent
  - d) Publics visés tout public

➤ [www.jardins.tourismewallonie.be/accueil](http://www.jardins.tourismewallonie.be/accueil) (le site a pour objet de valoriser les jardins exceptionnel de wallonie)

## 7. Outils terminologiques existants / existing terminology tools

Glossaire/thésaurus : NON ;

## 8. Bibliographie : ouvrages de référence, actes de colloques, revues spécialisées, documentation, etc...:

- **Bibliothèque du patrimoine** :  
La bibliothèque est spécialisée en archéologie, patrimoine culturel et arts décoratifs en Belgique et en Europe, elle contient plus de 20.000 monographies et à peu près 500 périodiques suivis et s'enrichit régulièrement de l'achat de fonds privés. La bibliothèque est constituée principalement de l'héritage de la bibliothèque de l'ex-Service national des Fouilles régionalisé ; de l'héritage du Ministère de la Communauté française pour les matières régionalisées et de la bibliothèque de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Les ouvrages sont en accès direct et prêt gratuit. La bibliothèque du Patrimoine est complémentaire à Docatel, le centre de documentation de la DGO4
  - <http://dgo4.spw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Bibliopat/default.asp>
- **Bibliothèque René Péchère** :  
Le site reprend le catalogue de la Bibliothèque René Pechère essentiellement constituée d'ouvrages traitant de l'Art des Jardins et de l'Architecture du Paysage. Cette bibliothèque a pris l'initiative de créer un catalogue numérique des tables des matières de ses collections de livres et revues.  
Le développement de nombreux partenariats a débouché sur l'accroissement du catalogue par l'apport de nouveaux fonds publics et privés.  
De nouvelles collections multimédias provenant d'institutions comme ICOMOS (**Comité international des paysages culturels ICOMOS-IFLA**) , IFLA (**International Federation of Landscape Architects**) mais aussi des trésors confiés par des personnes détentrices d'archives de paysagistes qui ont fait l'histoire de l'art des jardins y sont à découvrir
  - [www.bvrp.net/fr-fr/lecatalogue.aspx](http://www.bvrp.net/fr-fr/lecatalogue.aspx)
- **Bibliothèque royale de Belgique**  
La Bibliothèque royale de Belgique est la bibliothèque scientifique nationale de l'état fédéral belge. Elle gère un patrimoine culturel important.  
Elle acquiert et gère les publications parues en Belgique et celles des auteurs belges parues à

l'étranger.

En collaboration avec d'autres bibliothèques scientifiques en Belgique, elle accomplit des tâches essentielles pour la mise à disposition d'informations scientifiques.

Elle répond aux besoins d'information dans tous les domaines de la recherche, tant à partir des propres collections qu'à partir d'informations conservées ailleurs.

Dans le cadre de sa collaboration interbibliothécaire nationale et internationale, elle est représentée au sein d'organisations et d'activités qui concernent son fonctionnement en général et dans des domaines spécifiques

➤ [www.kbr.be/accueil\\_fr.html](http://www.kbr.be/accueil_fr.html)

- **Archives de l'Etat :**

Les Archives de l'Etat en Belgique sont consultables par tous.

➤ [www.arch.be](http://www.arch.be)

- **Ouvrages de références :**

➤ **S. dir. de HARLEZ de DEULIN N., coll. Delsemme S., Moreau O., Hoyas D., *Inventaire thématique, Parcs et jardins historiques de Wallonie*, Namur, 9 volumes, édité par la Région Wallonne. 1993-2008**

➤ **de HARLEZ de DEULIN N., *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, Région Wallonne. – I.P.W., Namur, 2008**

- **Revues :**

➤ **L'association royale des demeures historiques et des jardins, *Demeures historiques & jardins*, trimestriels**